

Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

Arrêté du 25 novembre 2025 modifiant l'arrêté du 26 novembre 2024 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé de Guadeloupe

NOR : SFHZ2530523A

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu l'article 119 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1432-3 et D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu l'arrêté du 26 novembre 2024 modifié portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé de Guadeloupe,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé de Guadeloupe, au titre du I.-3° de l'article D. 1432-15 :

- Camille ELISABETH et David MONTOUT, suppléants du président du Conseil régional.

Article 2

La secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 25 novembre 2025.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef de service du Pôle Santé-ARS,
Yann DEBOS